



# La nouvelle gazette

## Séance du conseil municipal du 23 avril 2019

### **1°) Programme d'entretien et de travaux d'aménagement de voiries 2019 – Approbation du Dossier de Consultation des Entreprises**

Le Conseil Municipal valide le dossier de consultation pour les travaux de gravillonnage de voiries estimés à 64 638 € T.T.C, et pour les travaux d'aménagement de voiries et de trottoirs estimés à 313 455 € T.T.C.

### **2°) SIEMML – Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Électricité**

Le SMIEL assure la cohésion ainsi que la solidarité territoriale entre les territoires urbains et ruraux dans une logique d'optimisation des besoins et des compétences. Il se consacre au service public, qu'il s'agisse de la distribution publique d'électricité et de gaz, de la pose de bornes de recharge pour les véhicules électriques, du développement de la mobilité gaz/bioGNV, des services d'information géographique, de l'effacement de réseaux, de l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments, de la maîtrise d'ouvrage des travaux de renforcements et de sécurisation,...

Le Maire précise que ce transfert constitue en fait une continuation des circuits financiers existants et n'a donc pas d'impact sur le budget de la commune nouvelle. Le Conseil Municipal décide de confier à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020, la perception du produit de la Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Électricité (TCCFE) au Syndicat Intercommunal d'Énergie du Maine-et-Loire.

### **3°) SIEMML – Fonds de concours pour le remplacement de 7 candélabres rue des Amandiers**

Le Conseil Municipal approuve le versement d'un fonds de concours au profit du SIEMML, d'un montant de 7 668,28 €, pour le remplacement de 7 candélabres rue des Amandiers, sur la commune déléguée de Brézé.

### **4°) Participation communale aux frais de destruction de nids de frelons asiatiques**

Considérant la menace que fait peser la présence de nids de frelons asiatiques, le Conseil Municipal décide de prendre en charge à 50 % les frais de destruction des nids de frelons asiatiques chez les particuliers. Cette prise en charge se fera pour une dépense plafonnée à 150 € par intervention.

### **5°) Convention avec le SIEMML pour la réalisation d'un audit énergétique de la salle des Loisirs à Brézé**

Considérant la nécessité de procéder à la rénovation énergétique de la salle des Loisirs située à Brézé, le Conseil Municipal accepte de confier au SIEMML l'actualisation d'un audit énergétique réalisé en 2015, pour un montant de 335,64 € T.T.C.

### **6°) Régularisation d'une procédure d'alignement rue de l'Amiral Maillé-Brézé**

Le Conseil Municipal approuve l'acquisition d'une parcelle rue de l'Amiral Maillé-Brézé, pour l'euro symbolique, afin de régulariser une procédure d'alignement engagée de longue date sur la commune déléguée de Brézé.

### **7°) Création d'une identité visuelle**

Considérant la nécessité pour la commune nouvelle de Bellevigne-les-Châteaux de se doter d'un logo, qui ornara l'ensemble de ses supports de communication, le Conseil Municipal valide le choix de ce dernier.

### **8°) ORANGE – Redevance d'Occupation du Domaine Public**

Le Conseil Municipal arrête le montant de la redevance annuelle due par Orange au 1<sup>er</sup> janvier 2019 à 5 077,60 €.

### **9°) Instauration de la taxe d'habitation pour les logements vacants**

Le Conseil Municipal décide d'assujettir les logements vacants depuis plus de deux ans à la taxe d'habitation.

*Fin de séance à 22h45*

**ELECTIONS 26 MAI 2019**

**IL EST OBLIGATOIRE DE SE PRÉSENTER AU BUREAU DE VOTE AVEC UNE PIÈCE D'IDENTITÉ  
(carte d'identité nationale, passeport)**

## La VIE de la COMMUNE

### RAPPEL COMMÉMORATION du 8 MAI 1945



#### RENDEZ-VOUS

Chacé : 8h45 place du collier

St Cyr en Bourg : 9h45 devant la Mairie

Brézé : 10h45 devant la Mairie

### Le PAIN



Fabrice Leroy, boulanger dans le XII<sup>e</sup> arrondissement de Paris, a remporté, mercredi 17 avril le Grand prix de « la meilleure baguette de tradition française de la ville de Paris », lors de la 25<sup>ème</sup> édition de l'événement. Il devient ainsi, pour un an, le fournisseur officiel de l'Élysée.

#### Bellevigne-Les-Châteaux, un territoire : trois boulangeries

<b>La mi do ré Chacé</b>	du mardi au samedi	6h40 - 13h30	15h30 - 19h00
	dimanche	6h40 - 13h00	
	Fermeture le lundi		
<b>Pommeau-Bellanger St Cyr en Bourg</b>	du mardi au samedi	7h00 - 13h30	16h00 - 19h30
	dimanche	7h00 - 13h00	
	Fermeture le lundi		
<b>Aux délices du Moulin Brézé</b>	lundi, mardi, jeudi, vendredi	6h45 - 13h30	16h00 - 19h15
	samedi	7h00 - 13h30	16h15 - 19h15
	dimanche	7h30 - 13h15	
	Fermeture le mercredi		



Vente de pains sur le marché de Brézé le mercredi de 8h30 - 12h00

### FEU de PLEIN AIR

#### Les règles

Article 3 : Tout brulage des déchets verts à l'air libre ou dans des incinérateurs individuels, est interdit. Par dérogation à cet article :

Article 4 : Pour les agriculteurs, brulage des végétaux verts et très secs (pour éviter les fumées excessives), pour des raisons agronomiques ou sanitaires, du 16 octobre au 15 mai de 7h à 17h.

Article 5 : Pour les particuliers, brulage de végétaux non issus d'une entreprise d'espaces verts, à plus de 30 m de toute habitation, de routes ou de voies ferrées, de décembre à février de 11h à 15h30, et de 10h à 16h30 pour les autres mois (sauf interdiction pour risque d'incendie).

Article 6 : Pour les propriétaires forestiers, brulage des rémanents forestiers, à 200 m des zones boisées, du 16 octobre au 15 février, et du 1<sup>er</sup> avril au 15 mai, de 7h à 17h (sauf en période de vents)

Article 7 : Pour tout propriétaire, feux de fête populaire et feux d'artifice, sur autorisation du Maire (sauf en période de vents)

### ATTENTIONS AUX RUMEURS !

**AUCUNE DES TROIS ÉCOLES PUBLIQUES DE BELLEVIGNE-LES-CHÂTEAUX NE FERME**

## La VIE de la COMMUNE (suite)



**BELLEVIGNE  
LES-CHATEAUX 49**  
AUX COULEURS DE L'AMERIQUE



**Samedi 29 Juin**

Place du Collier Chacé

Exposants  
Campements Indiens

Campements armés US

Véhicules US

Animatons

Dances country

Festival Familial  
Gratuit (dès 10h)

Bal country CD - DJ

Cheerleaders

Tombola

Feu artificiel

Buvette -  
restauration

Diner jambalaya  
(sur réservation)



Chacé Veterans Country Club

Renseignements 02.41.52.97.23  
Facebook : mairie Bellevigne-Les-Châteaux

### RESERVATION REPAS JAMBALAYA—29 JUIIN 2019

Service à partir de 19 h 30

NOM : .....

Prénom : .....

Nbre de repas ADULTE x 12 € =

Nbre de repas ENFANT x 6,50 € =

SOIT TOTAL =

REGLEMENT JOINT PAR CHEQUE BANCAIRE OU POSTAL

Dessert au choix : \_\_\_ Crumble aux pommes

\_\_\_ Brownie crème cheesecake

**BELLEVIGNE  
LES-CHATEAUX 49**  
AUX COULEURS DE L'AMERIQUE

Programme

10h : Ouverture du festival et tout au long de la journée :

- Exposition et Parade des motos et voitures américaines ,
- Interventions de Cheerleaders (Pom-Pom girls)
- Sur le parquet : animations et démonstrations des clubs country dont celui de Chacé
- Bal country avec DJ jusqu'à 20h
- Concours et défilé d'enfants déguisés dans le thème
- Camp indien - Démonstrations de danses indiennes avec Petit aigle et danses avec les enfants et le public
- Camp des Tuniques Bleues - Animations
- Mini concerts de blue-grass (groupe de Philippe Rogaume )

18h30 : Apéritif

19h30 : Repas « Jambalaya »

20h30-23h00 : Concert des Mc Kenzie (en 2 parties)

23h : Feu d'artifice en musique et illuminations

Toute la journée : des animations - de nombreux stands

et exposants - mini poneys - buvette - restauration -

Repas du soir sur réservation exclusivement au

02.41.52.97.23 avant le 15 juin 2019

Coupon à déposer ou envoyer avec le règlement à :

Commune de Bellevigne-Les-Châteaux

Mairie de Chacé

Place du Collier

Chacé

49400 BELLEVIGNE-LES-CHATEAUX

Règlement à l'ordre du Trésor Public



## SOIRÉE PYJAMA - BIBLIOTHÈQUE de BRÉZÉ

Vendredi 17 mai à 20h00

Pour tous les enfants de 3 à 9 ans

Durée 1h00

Gratuit

Sur réservation au 02.41.51.06.12

(Réseau des bibliothèques Communauté d'agglomération Saumur Val de Loire)

## La VIE de la COMMUNE (suite)

### 14 JUILLET 1789 - Un peu d'histoire

La Bastille est une forteresse construite au Moyen Âge à l'est de Paris pour maintenir, dans l'obéissance, les habitants de la capitale. Au matin du 14 juillet 1789, le peuple de Paris se soulève et prend la Bastille.

Un an plus tard, le 14 juillet 1790, la Fête de la Fédération scelle une réconciliation de courte durée entre le roi, les députés et le peuple.

*Depuis 1880, le 14 juillet est Fête Nationale.*

### FÊTE NATIONALE

La nouvelle commission "Lien Social" propose à l'unanimité un feu d'artifice commun aux trois communes déléguées. Bien entendu, chaque année, il sera tiré sur une commune déléguée différente.

Cette année le site choisi : le pont du Thouet (Chacé).

#### Le vendredi 12 juillet

Toute la population de Bellevigne-Les-Châteaux est invité à se rassembler pour célébrer la fête Nationale de notre pays.

Les partenaires principaux de cette manifestation sont nos trois comités des fêtes.  
Au programme : apéritif, pique-nique, musique, danse, buvette et douceurs sucrées.

Merci à tous pour leur dévouement.

*Nous reviendrons vers vous pour plus de précisions (horaires...) dans la nouvelle gazette de juin.*

Les personnes ayant des difficultés pour se déplacer vers le lieu des festivités sont priées de se faire connaître à la Mairie la plus proche.



### SEMAINE MULTISPORTS de BELLEVIGNE-LES-CHÂTEAUX

La commune de Bellevigne-les-Châteaux proposait une semaine multisports aux enfants du territoire pendant les vacances de printemps.

Vingt quatre enfants ont participé aux diverses activités, animées par Zaza et Sandrine, animatrices à Profession Sports et Loisirs 49.



**PORTE OUVERTE ÉCOLES PUBLIQUES : Brézé : 18 mai de 9h à 12h Saint Cyr : 25 mai de 9h**

## La VIE des ASSOCIATIONS

### SOCIÉTÉ LA RENAISSANCE BRÉZÉ

Journée découverte le samedi 18 mai 2019  
de 10h00 à 19h00 (partie à 2,00 €)

Concours (mixte), boule de fort à la cible, palets à la boîte,  
Tir à l'arc, carabine et pistolet à plomb  
Buvette / casse-croûte à 2 € et tombola à 1 €



## La VIE des ASSOCIATIONS (suite)

### EXPOSITION

Des années de chasse.....aux autographes pour Stéphane PELLISSON. De belles rencontres, des contacts sympathiques et au final une exposition à Brézé de plus de 680 photos dédiées, les 25 et 26 mai de 10h00 à 12h00 et de 14h30 à 18h00.

Le "Chasseur d'Étoiles" vous accueillera (en entrée libre) à la petite salle communale.

Vous pourrez le retrouver le 4 mai de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 à St Cyr-en-Bourg à la Maison des Associations.

B  
R  
É  
Z  
É



P  
A  
T  
R  
I  
M  
O  
I  
N  
E

L'association Brézé Patrimoine vous propose 3 parcours de marche balisés au départ de l'église de Brézé à compter du 24 avril 2019. Les parcours vous sont présentés sur le panneau d'affichage proche de l'église.

Bonne balade !

L'église de Brézé sera ouverte au public  
du lundi au vendredi,  
de 9h à 18h,  
du 13 mai au dimanche 22 septembre 2019 inclus  
(week-end des journées du patrimoine).



### 3<sup>ème</sup> GRAND RALLYE INTERCOMMUNAL ANTOIGNÉ EXPRESS - pour les 10-15 ans

Constitue l'équipe de ta commune (4 à 6 joueurs par équipe)  
ET VIENS DÉFIER LES AUTRES VILLAGES ! de 14h00 à 18h00  
RDV à 13h45 le **25 MAI**, à la salle des fêtes d'Antoigné

Inscription auprès de Grégory au 06 80 51 07 61 ou au 02 41 52 38 99 au Centre Social avant le 11/05/19

#### De nombreux lots à gagner :

Baptêmes de plongée, descentes de Loire en Kayak, place de spectacle, de cinéma, sacs, médailles, T-shirts



*Centre Social et Culturel intercommunal*

## VIE PRATIQUE

### CONDITIONS d'OBTENTION de la CARTE GRISE

Suite aux nouvelles mesures pour effectuer les formalités relatives aux cartes grises, ces dernières ne s'effectuent plus en Mairie ou en Préfecture. Pour cela, il faut aller sur le site de l'ANTS (Agence Nationale des Titres Sécurisés) ou demander assistance à un garage auto agréé SIV (Système d'Immatriculation de Véhicule) le plus proche de chez vous, qui facilitera les démarches, ou faire la demande sur le site :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N367>

## VIE PRATIQUE (suite)



Le Comité des Fêtes de Varrains organise le dimanche 19 mai 2019  
Une journée détente : randonnée à **vélo** (50 km)  
circuit de **marche** (4 et 8 km)  
(ravitaillement assuré pendant le parcours - collation donnée au départ)

L'après-midi : animations (boules, cartes.....)

**Journée gratuite**

RDV Salle Hulin à 8h30

Apporter son panier pour le pique nique



### *3ème édition du Marathon de la Loire - Saumur*

**10, 11, 12 mai 2019**

*du vendredi 10 mai 15h00 au dimanche 12 mai à 18h00*

*Un événement sportif, convivial et festif.*

*Des temps forts seront proposés aux coureurs et aux spectateurs.*

*Animations diverses, restauration.*

*- Marathon course de 42,195 KM*

*- Semi-marathon course de 21,100 Km*

*- Combiné canoé + course, par équipe de 2, distance 12,00 et 17,00 KM*

*- « Le Dix », course de 10 KM*

[www.marathon-loire.fr](http://www.marathon-loire.fr)

**Anjou Vélo  
Vintage**  
La rando vélo rétro

**Les 5, 6 et 7 JUILLET**

Anjou Vélo Vintage, l'événement incontournable où les passionnés de la petite reine et les nostalgiques des années vintage se retrouvent à bicyclette afin de pédaler rétro sur les routes du Saumur Val de Loire. Villes traversées : Saumur, Bagneux, Chacé, St-Cyr-en-Bourg, Brézé, Souzay-Champigny, Chaintres, Saumur.

#### **DATES A RETENIR**

8 mai : Commémoration sur les 3 communes déléguées

12 mai : Vide grenier - École Saint Vincent de Brézé

18 mai : Journée découverte - Société La Renaissance

25 mai : Grand Rallye à Antoigné

25-26 mai : Expo d'autographes à Brézé

3 juin : Jazz (Agglo) à la salle des Ifs

4 juin : Repas de l'association du temps retrouvé - Salle des Paillons

22 juin : Feux de la Saint Jean à Chacé - Comités des fêtes

28 juin : Fête de l'école de Chacé

29 juin : Fête du Château

29 juin : Audition des élèves de l'école de musique - Salle Mariane à Varrains

30 juin : Fête des écoles Brézé / Saint Cyr-en-Bourg

*Parution en mai du bulletin Municipal  
« Le Bellevinois »*

**Prochain Conseils Municipaux les  
20 mai et 17 juin 2019 à 20 h  
à Chacé**

*Envoyer vos articles en format WORD et vos  
photos en pièce jointe pour la gazette de juin  
avant le 18 juin 2019 à*

[ccas@bellevigne-les-chateaux.fr](mailto:ccas@bellevigne-les-chateaux.fr)

**Objet « gazette »**

*Pensez à consulter les panneaux d'informations*